

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la CLCL : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)  
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.  
Le prochain bulletin paraîtra le 29 janvier 2021, merci d'envoyer vos articles avant le 26 janvier 2021.

### INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

**Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.**

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

**Ordures ménagères :** Ramassage des bacs jaunes le mercredi 20 janvier, des bacs gris le jeudi 28 janvier. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

### VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

#### Bilan

	2020	2019
<b>Etat civil :</b>		
<b>Naissance</b>	4	3
<b>Mariage – Pacs</b>	0 – 0	1 – 1
<b>Décès</b>	3	4
<b>Urbanisme :</b>		
<b>Déclaration préalable</b>	23	14
<b>Permis de construire</b>	7	6

Cette année, nous n'aurons pas le plaisir de se rencontrer lors de la présentation des vœux de l'équipe municipale.

Aussi, au nom de l'équipe, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Vivement le retour à la « normale », pour que la vie associative, culturelle, sportive... puisse reprendre son cours.

Avant d'en arriver là, de nouvelles contraintes devraient nous être annoncées, avec, cette fois-ci, l'espoir de conséquences positives. Nous saurons les assumer comme nous l'avons fait depuis un an.

Dès que les circonstances nous le permettront, nous organiserons une rencontre.

Les Agents communaux et les élus restent à votre disposition pour tenter de rendre cette période moins difficile.

Bien à vous,  
Yves ILIOU



⌘ **Dératiseur.** Passage du technicien le 19 janvier 2021 : si vous avez constaté la présence de rats près de chez vous, inscrivez-vous en mairie avant le lundi 18 à 12h !



⌘ **Offre d'emploi.** Un poste d'agent technique à temps complet sera à pourvoir à la mairie de Goulven à compter du 01/04/2021. Vous êtes polyvalent (électricité, plomberie, espaces verts...), dynamique et vous avez le sens du service public. Faites parvenir votre CV et lettre de motivation dès à présent à la mairie. Contrat CDD.



Le réseau de transport public 300% Breizhgo

⌘ **Transport Breizh Go.** Jusqu'au 28 février, en raison des travaux, les arrêts GOULVEN Ty Poas et GOULVEN Bourg ne sont pas desservis. L'itinéraire évolue par la RD10 – Giratoire Kouign Amann – Le Bourg – école publique ; identique au retour en sens inverse. Arrêt provisoire mis en service : GOULVEN école publique.



⌘ **Influenza aviaire dans les basses cours.** Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement enfermer vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour et surveiller quotidiennement vos animaux, protégez votre stock d'aliment des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles. Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant puis contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

**Les détenteurs non professionnels** de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie via le site « Mes démarches » ou directement en mairie. Le but de ce recensement est de pister la maladie en cas de détection du virus dans un secteur donné.

**La découverte de cadavres d'oiseaux sauvages** doit être signalée à l'Office français de la biodiversité, Service départemental du Finistère au 02.98.82.69.24 ou [sd29@ofb.gouv.fr](mailto:sd29@ofb.gouv.fr) ou à la Fédération de la chasse au 02.98.95.85.35. Le signalement comporte : l'identité et le téléphone du découvreur, l'identification précise du lieu de découverte (coordonnées GPS, copie carte), date de la découverte et photographie des oiseaux découverts.

**Plus d'informations sur <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-quit-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>.**

## Vie associative

✂ **Le club de l'amitié.** Le club souhaite à tous les adhérents une bonne année 2021, surtout la santé. En raison des conditions sanitaires, on ne pourra pas se retrouver dans l'immédiat. La carte des aînés 2021 est disponible au tarif de 10 €. Veuillez contacter par téléphone : 02 98 25 47 22 ou 02 98 83 47 29

✂ **L'association Epicerie-café Goulven.** L'association a été créée en octobre dernier par un groupe d'habitants de la commune. Son projet est d'assurer le maintien d'une épicerie de proximité, pour offrir des produits de qualité, locaux et en circuits courts avec les producteurs.

Et, à cette occasion, de créer :

- une coopération entre les habitants pour la conception, la mise en œuvre et la vie de ce projet
- un lieu convivial de rencontre et d'échanges, dans un espace accueillant et avec des propositions d'activités culturelles et d'animation.

Nous souhaiterions un démarrage de ce projet au printemps prochain ! **Nous vous invitons donc à une rencontre le 25 janvier à 18h30**

- pour vous informer des démarches et actions qui ont déjà été réalisées
- pour définir avec vous de nouvelles orientations pour ce projet
- pour vous proposer de rejoindre une commission pour sa mise place

En raison des mesures sanitaires, cette rencontre aura lieu **en visio**. Tous les adhérents y seront conviés. Toute personne intéressée pourra également y participer : transmettez votre mail, pour que nous puissions vous inviter à [coop.goulven@gmail.com](mailto:coop.goulven@gmail.com)

## Vie Paroissiale

**Samedi 16 janvier**, messe à 18h à Lesneven. **Dimanche 17 janvier**, messe à 10h30 à Kerlouan.

**Brignogan** : messe en semaine le mardi à 18h.

**Pour la CCL de la côte des légendes/Nombre de places dans chaque église :**

Brignogan : 70 - Goulven : 50 - Guissény : 120 - Kerlouan : 130 - Plounéour : 110 - Saint Frégant : 70.

Pas de permanences à la maison paroissiale de Plounéour. Pour tout renseignement, s'adresser à la maison paroissiale de Lesneven. Tél. 02.98.83.00.43 ou au père Gérard Le Stang : 06.72.73.33.05. Adresse mail : [cure@ndflogoet.fr](mailto:cure@ndflogoet.fr)



## Communauté de communes



**Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) - [contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh)**

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

**Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)**

### • SERVICE AMÉNAGEMENT : - TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) -

Démarrés depuis septembre, les travaux de réaménagement de la RD770 se feront **sous circulation jusqu'en mars**. Restez prudents aux abords des chantiers !

> Plus d'information sur le site du département : <https://www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770>

### • SERVICE ENVIRONNEMENT : - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE -

La consommation des appareils électriques d'un foyer représente 18 % de sa consommation d'énergie annuelle dont 30% généré par les appareils électriques.

> **La nuit : on débranche tous !** La veille représente 20 % de l'énergie utilisée par nos appareils multimédias en moyenne. Pour certains appareils comme les décodeurs télé, c'est plus, cela peut aller pour certains appareils jusqu'à 75 % de leur consommation en fonctionnement, regardez dans la notice ou sur internet leur consommation en veille, vous serez surpris. Un décodeur télé peut consommer 150 kWh/an en veille soit 27 €/an, cela vaut le coût de l'éteindre la nuit ! Il serait bien de faire de même avec la LiveBox mais certaines ne supportent pas d'être éteintes régulièrement. Plus de conseils sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) rubrique Environnement > Transition énergétique > Citoyens du climat

### • MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

#### Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

#### - PAIEMENT DE PROXIMITÉ CHEZ LES BURALISTES AGRÉÉS -

Depuis le 28 juillet dernier, les contribuables peuvent désormais payer leurs impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...) amendes et produits locaux (cantines, crèches, hôpital...) dans les bureaux de tabac disposant d'un point de vente de la Française des jeux, partenaires de la Direction générale des finances publiques.

Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire. Pour ce faire, il leur suffit de présenter votre facture dotée d'un datamatrix (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement chez un buraliste dans la rubrique « modalités de paiement ».

Liste des buralistes agréés sur le territoire :

- > Lesneven : LE BISTRO DE LESNE (Place du Général Le Flo) - LA GITANE (2 rue de la Marne)
- > Plounéour-Brignogan-Plages : LE GRAND LARGE (1 avenue du Général de Gaulle)
- > Ploudaniel : LE WHY NOT (35 rue général de Gaulle)

## • SERVICE DÉCHETS

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh).

**L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV.** Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / [dechets@clcl.bzh](mailto:dechets@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).



## -CALENDRIER COLLECTES 2021-

Le calendrier (particuliers et professionnels conventionnés) des collectes de bacs individuels pour l'année 2021 est disponible en téléchargement sur le site internet de la CLCL [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) (rubrique Environnement > Déchets > Collecte).

## • SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh).

**L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV.** Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / [eau@clcl.bzh](mailto:eau@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le **règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances.**

Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à [eau@clcl.bzh](mailto:eau@clcl.bzh).



## Informations diverses



★ **Permanence Finances publiques.** Suite à la fermeture du site du Trésor public à Lesneven, prévue par la direction départementale, des permanences auront lieu les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Ce service est mis en place pour aider les usagers

(particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...), avec ou sans rendez-vous. Pour prendre rdv auprès de l'accueil de la MSAP (12 bd des Frères Lumière - près de la Communauté de communes) ou par téléphone **02.98.21.13.14**, ou par téléphone (089 401 401) ou sur internet ([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).



★ **Centre socioculturel Intercommunal.** Chaque mois, des ateliers parents-enfants et des sorties sont proposés aux familles du territoire. Ces activités sont ouvertes à

tous les habitants de la Communauté de communes au tarif unique de 2€/adulte et c'est gratuit pour les enfants (+ adhésion annuelle au Centre, individuelle ou familiale). Tél. 02 98 83 04 91

- **Atelier bricolage parent-enfant :** Création d'un pantin en bois Samedi 16 et 23 janvier à 9h00. RDV à l'atelier situé dans la chapelle Ty Maudez de Lesneven. A partir de 6 ans.

- **Atelier d'éveil 0-3 ans et 3-5 ans :** Pirouettes et chansonnettes Samedi 30 janvier à 10h au Centre Socio.

⇒ **Recherche bénévoles :** le Centre Socioculturel recherche des bénévoles pour son accompagnement à la scolarité. L'accompagnement va du niveau CP à la 3ème. Aucune compétence spécifique n'est requise. Qualités appréciées : patience et sens de l'écoute. Disponibilité un ou plusieurs soirs (lundi, mardi et jeudi) entre 16h30 et 18h. Pour tous renseignements, tél. 02 98 83 04 91. Présence requise (a minima) : 1 soir semaine. S'engager sur une année scolaire de septembre à début juin.



★ **Tourisme Côte des Légendes.** Horaires jusqu'au 7 février : Lesneven, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (Fermé le mardi matin). **Maison de Territoire à Meneham à Kerlouan**, vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 14h à 17h30.



★ L'association organisait sa traditionnelle soirée crêpes en février. Elle est remplacée par une vente de part de kig ha farz à emporter le samedi 30 janvier de 10h à 12h à la maison communale de Guissény 10 € la part réalisée par le traiteur Garcia qui avait réalisé le repas des 60 ans de l'association. Conditionnement en barquette individuelle. Opération servant à financer les activités socioculturelles. Réservation par mail [accueil@familialesruralesguisseny.fr](mailto:accueil@familialesruralesguisseny.fr) ou au 06 32 01 40 80 avant le 24 janvier 2020.

Atelier informatique point de médiation numérique : des questions des réponses prochaines permanences le jeudi 21 janvier de 10h à 12h sur rendez-vous.

Parentalité (parents, grands-parents) : mise en place d'ateliers Frères et sœurs sans rivalités 6 samedis matin de février à juin. **Entre frères et sœurs des disputes, des tensions, de la rivalité peuvent survenir.** Ces ateliers reposent

sur la méthode d'Adèle Faber et Elaine Mazlish, qui proposent des outils concrets applicables à ces situations de la vie quotidienne.

Ce sont des moments d'échanges entre parents, grands-parents. Pré-inscriptions : [parentalite@familialesruralesguisseny.fr](mailto:parentalite@familialesruralesguisseny.fr)

Multi-sports 6-10 ans 17h30-18h30 et éveil sportif 3-5 ans 16h15-17h15 le mercredi reste quelques places.

★ **Les Compagnons du Devoir.** Portes ouvertes virtuelles les 16 et 17 janvier : <https://formezvousautrement.fr/> ou [contact@compagnons-du-devoir.com](mailto:contact@compagnons-du-devoir.com)

★ **ANEFA 29.** Les offres d'emploi sont consultables sur [www.lagriculture-recrute.org](http://www.lagriculture-recrute.org)

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse).** Ouvert du lundi au vendredi pour les personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer ou de troubles apparentés a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : [ferme.baie.goulven@gmail.com](mailto:ferme.baie.goulven@gmail.com)

★ **A côté.** Café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Tél. 02.98.83.49.11. ou envoyer liste par mail [yaelbusson@hotmail.fr](mailto:yaelbusson@hotmail.fr) Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Tél. 02 98 83 55 76

★ **Le Gouil Couverture.** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. [legouilcouverture29@hotmail.com](mailto:legouilcouverture29@hotmail.com)

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage - neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : [gce29@orange.fr](mailto:gce29@orange.fr)

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : [atelier-barravel@orange.fr](mailto:atelier-barravel@orange.fr)

★ **Correctrice,** ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** ». Cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Tartes et délices** ». Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...)  
Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven. Courriel : myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles »**. Pour le vendredi 15 et samedi 16 janvier, de 11h30 à 14h30, à emporter : tartiflette, couscous, burger maison, tarte aux pommes, mousse au chocolat, panna cotta.  
Le vendredi 22 et samedi 23 janvier, de 11h30 à 14h30, à emporter : kig ha farz, parmentier de canard, burger maison. Sur réservation : tél. 02 29 61 69 34 ou le 06 73 69 32 89.

★ **A donner**. Baignoire sabot. Tél. 06 50 85 32 40

★ **Cherche**. Gouttières usagées, zinc ou PVC. Tél. 06 50 85 32 40



★ **Objet trouvé**. Une clé a été déposée à la mairie

★ **Iréo Lesneven**. Portes ouvertes le vendredi 29 janvier de 17h à 20h et le samedi 30 Janvier de 9h à 17h. Le vendredi 12 mars de 17h à 20h et le samedi 13 mars de 9h à 17h. Et toute l'année, les mercredis de l'orientation (en après-midi sur rendez-vous). Tél. 0298.83.33.08, [www.ireo.org](http://www.ireo.org)



## Divers

### CINEMA EVEN – LESNEVEN.

Fermé.



## Mémento



**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal)

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Service de soins infirmiers à domicile** « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**ADS services d'aide et de soins à domicile**, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. [www.ads.llp.fr](http://www.ads.llp.fr)

**AD Seniors** : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. [www.adseniors-brest.com](http://www.adseniors-brest.com)

**Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand)** 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

**Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg**. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

**Lyonnaise des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

**Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Puéricultrice de la PMI** : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

**Correspondants Ouest-France** : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

[thierry.maheas@wanadoo.fr](mailto:thierry.maheas@wanadoo.fr) Télégramme : Guylène CARADEC

☎06.70.85.62.60. [guyloucaradec@yahoo.fr](mailto:guyloucaradec@yahoo.fr)

**Conseillers départementaux** : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, [pascal.goulaouic@finistere.fr](mailto:pascal.goulaouic@finistere.fr) et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, [ledie.lehir@finistere.fr](mailto:ledie.lehir@finistere.fr)

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

**Permanence de Mme Melchior, députée** 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

**REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels)** : 06.47.82.78.48 [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com)

